

GESTION DE CRISE

Tenir son rôle dans une cellule de crise

Programme pédagogique proposé · version de travail à valider

Public	Prérequis
Élus, directions, cadres, agents et membres désignés d'une cellule de crise	Aucun prérequis général ; connaissance de l'organisation utile
Durée	Modalité
14 h annoncées sur une page historique ; à confirmer pour la nouvelle prestation	Présentiel ; adaptation intra-entreprise après analyse du besoin
Effectif	Tarif
À déterminer selon objectifs, matériel et sécurité des exercices	Sur devis

Objectif pédagogique opérationnel

Contribuer à une cellule de crise en appliquant son rôle, en structurant l'information et en soutenant une décision coordonnée.

Organisation

- Identifier rôles, circuits d'alerte, activation et pilotage de la cellule.
- Distinguer faits, hypothèses, décisions, actions et informations à confirmer.
- Utiliser journal de crise, situation opérationnelle et tableaux de suivi.

Entraînement

- Conduire un point de situation avec informations incomplètes.
- Prioriser, décider, désigner des responsables et organiser les transmissions.
- Participer au débriefing et au retour d'expérience.

Méthodes, moyens et évaluation

Alternance d'apports ciblés, étude de cas, échanges et exercices adaptés au métier. Supports documentaires, matériels et scénarios précisés lors du cadrage.

Évaluation des acquis : positionnement initial, questionnaire et observation en situation ou étude de cas ; bilan final. Attestation de fin de formation ou certificat de réalisation selon modalités retenues. Pas de certification nationale annoncée sauf référentiel spécifique applicable.

Modalités d'accès et accessibilité

Session organisée après analyse du besoin, acceptation du devis et fixation des dates. Adaptations de parcours et d'accessibilité étudiées avec l'organisation en amont, sans collecte inutile de données médicales.

Contact : QSE NORD · 51 route du Quesnoy, 59144 Gommegnies · contact@qsenord.com · 09 78 81 10 46.

Références et validation

Plans et consignes de crise propres au site ; référentiels de gestion de crise adaptés.

Document de travail — 22/10/2026. Les durées, effectifs et modalités non confirmés doivent être validés avant transmission contractuelle. Les éventuelles évaluations obligatoires, habilitations et certifications requièrent un traitement propre au dispositif visé.